Un groupe de sarcophages monolithes découvert à Montagnac (Hérault)

par Christophe Pellecuer*
avec la collaboration d'Aline Durand**

Dans le cadre d'une recherche sur l'Antiquité Tardive et le Haut Moyen-Age en Languedoc (1), nous avons été amené à intervenir sur un secteur limité du gisement du Bois de la Conseillère à Montagnac (Hérault), signalé par M. J.-M. Klaus. Une opération a été organisée en 1982, avec le concours de la Société d'Etudes Scientifiques de Sète et de l'Association pour le Développement de l' Archéologie en Languedoc Roussillon. Marc Célié, Michel Compan, Francis Cognard et Christian Olive ont largement contribué à la pleine réalisation des différentes interventions (2).

Fouille et prospection ne sont ici qu'une contibution, modeste, à l'établissement d'une documentation régionale sur ce premier Moyen-Age (3).

1. PRESENTATION (fig. 1)

Le gisement se trouve sur la commune de Montagnac, au Nord de l'agglomération, sur un terrain appartenant au domaine viticole de la Conseillère, autrefois partie intégrante du Château de Lavagnac.

Il est situé principalement dans un sous-bois dense, à flanc de colline. Ce type de relief, couvert généralement par la garrigue et les cultures de coteaux, borde la riche plaine alluviale de l'Hérault, plantée en vigne.

L'occupation ancienne du secteur, aujourd'hui boisé de pins, est attestée, outre les divers vestiges rattachables à une nécropole, par une vaste construction de 6 à 8 m de diamètre, couverte par une coupole maçonnée ; cet ensemble, interprétable comme une glacière, serait datable, d'après une tradition locale, du XVII^{e} ou du XVIII^{e}.

Une surface de fouille de 20 m^{2} a été implantée dans une zone où des indices archéologiques étaient facilement identifiables. Les terres cultivées ont fait l'objet de quelques prospections, non systématiques.

2. LE SONDAGE DANS LE SECTEUR DE NECROPOLE

2.1. LES DIFFERENTS ETATS RECONNUS

Le graphique de fonctionnement des ensembles observés en fouille propose quatre états principaux résumant les transformations de la zone (fig. 2).

2.1.1 Environnement géologique (fig. 3 et 4

Il s'agit d'une strate argileuse, de couleur jaune vert, stérile, recouvrant le subsrat rocheux local. Cet étage géologique, très friable, ne peut se prêter à un travail de taille et la localisation du lieu d'extraction des cuves monolithes découvertes est encore à préciser.

2.1.2. Etat 1 (fig. 3 à 5)

Une dizaine de sarcophages a été la individualisée sur la surface restreinte de la fouille, montrant ainsi la densité des sépultures dans ce premier état de nécropole. Chaque unité se juxtapose sans que l'on ait pu observer des phénomènes de recoupement (fig. 6).

Le comblement de ces sépultures n'a été fouillé que dans trois cas seulement (/21/, /23/ et /36/) où la structure funéraire a pu être totalement dégagée. Les sarcophages 6 et 7 ont été vidés récemment, ne laissant subsister que quelques rares traces des inhumations (4).

*ArchéOfactory, Mairie de Loupian - 1, Place Charles de Gaulle, 34140 Loupian

**26, Rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris.

1. Cette recherche concerne plus particulièrement le Bassin de Thau, zone littorale du département de l'Hérault et fait l'objet d'un diplôme de 3^{e} cycle sous la direction de M. Paul-Albert Février (Université de Provence).

2. Nous tenons à remercier plus particulièrement P.-Y. Genty, de la Direction des Antiquités Languedoc-Roussillon, ainsi que Monsieur le Régisseur du Domaine de la Conseillère sans qui cette opération n'aurait pu être réalisée. L'équipe de Fouille était composée de Marc Célié, Michel Compan, Francis Cognard, Rémy Freises, Christian Olive, Alexandre Podgorny et Nicole Viguier.

3. Les relevés, documents de fouille ainsi que le matériel découvert sont déposés au dépôt de fouilles du Musée Paul Valéry Sète (Hérault). L'enregistrement a utilisé une numérotation continue et un système de marquage du type : M(ont) T(agnac), B(ois de) L(a) C(onseillère 19) 82 : MTC-BLC-82. (ensemble) n : 10

4. Le site n'est pas inconnu de quelques fouilleurs "clandestins" et un sarcophage a ainsi été extrait du sol pour être récupéré. Son poids n'a permis à ces "amateurs" que de le traîner sur quelques dizaines de mètres. Il est aujourd'hui déposé dans la cour du domaine de La Conseillère.

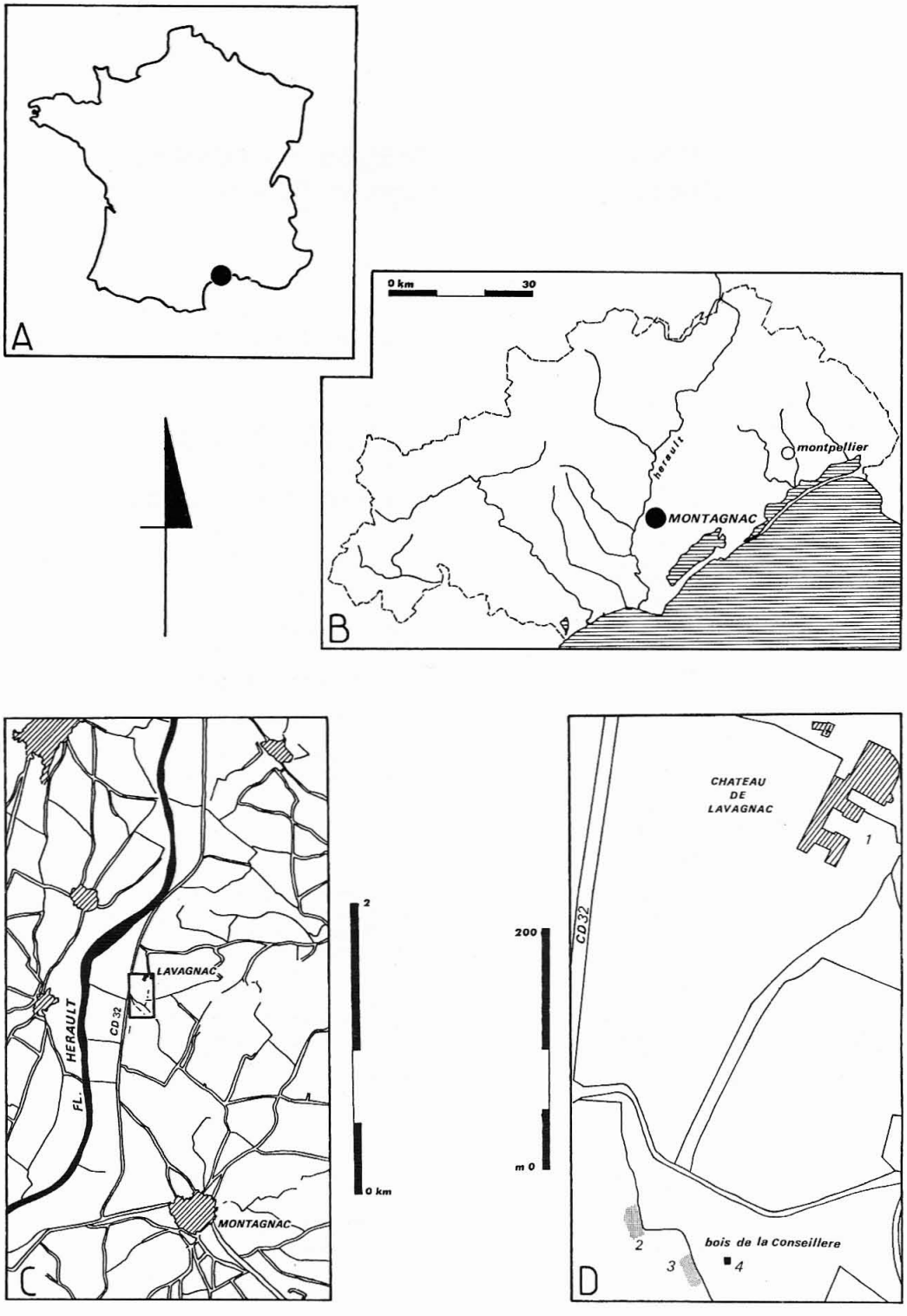

Figure 1 - Localisation du site - A : dans le sud de la France - B : département de l'Hérault - C : dans la vallée de l'Hérault - D : domaine actuel de Lavagnac, 2 et 3, secteur d'habitat supposé, 4, secteur de nécropole.

Aucun paléosol correspondant au fonctionnement de la nécropole n'a été conservé.

- Sarcophages : /5/, /6/, /7/, /8/, /9/, /21/, /22/, /23/, /24/.
- Mur : /17/.
- Dépôt :/18/, /19/ (conventionnel), /28/, /38/, /42/.
- Inhumation : /29/, /41/, /43/.
- Couverture : /36/.
- Fosse : /37/.
- Réduction : /39/, /40/.

2.1.3 Etat 2(fig. 7, 16, 18)

Ce nouvel état regroupe peut-être deux phases de réutilisation de la nécropole primitive.

- Fosses : /16/, /26/ (conventionnel), /34/.
- Inhumations : /27/, /35/, /32/ (inhumation remaniée ?)
- Dépôt : /30/, /31/, /33/.

2.1.4 Etat 3 (fig. 7 et 8).

Cet état est fortement individualisé, au point de vue stratigraphique, par deux niveaux de pavage et par les phases caractéristiques du fonctionnement d'un bâtiment.

- Niveau d'abandon : /1/.
- Pavage : /2/, /4/.
- Remblai : /10/, /11/, /12/, /14/.
- Foyer : /15/.

2.1.5 Etat 4(fig. 3, 4 et 7).

Il correspond à l'état actuel du site .

- dépôt 0: terre végétale reposant sur un sédiment jaune, riche en gravillons.

- Fosse 13: à comblement de gravats. Nombreux restes osseux (deux sujets immatures et peut-être deux adultes). On notera la découverte d'une bague en or.

- Intrusion 20: à comblement d'humus.

2.2. LA NECROPOLE A SARCOPHAGES MONOLITHES (ETAT 1)

La nécropole a été implantée dans un secteur n'ayant pas connu d'occupation plus ancienne mais situé à moins d'une trentaine de mètres de deux autres points archéologiques (fig. 1, D). Nous nous limiterons momentanément à constater combien la seule prospection aurait mis particulièrement en valeur ces derniers, riches en matériel antique, dans les terres labourées, et aurait ignoré le secteur médiéval, non touché par la mise en culture.

2.2.1 Organisation de la nécropole (fig. 5 et 9).

Orientées selon un axe Ouest/Est (tête du sujet à l'Ouest), à quelques degrés près, les tombes sont disposées à contre pente par rapport à la topographie du site, dans une sorte de petit talweg de même direction.

Dans une organisation générale, en rangées, discernable à partir du plan partiel obtenu par la fouille, un certain nombre de regroupements peuvent être isolés par leur proximité, par les décalages d'implantation (/8/ et /9/-/5/, /6/ et /7/-/21/, /23/ et /36/). Cette observation reste malheureusement à utiliser avec prudence quand

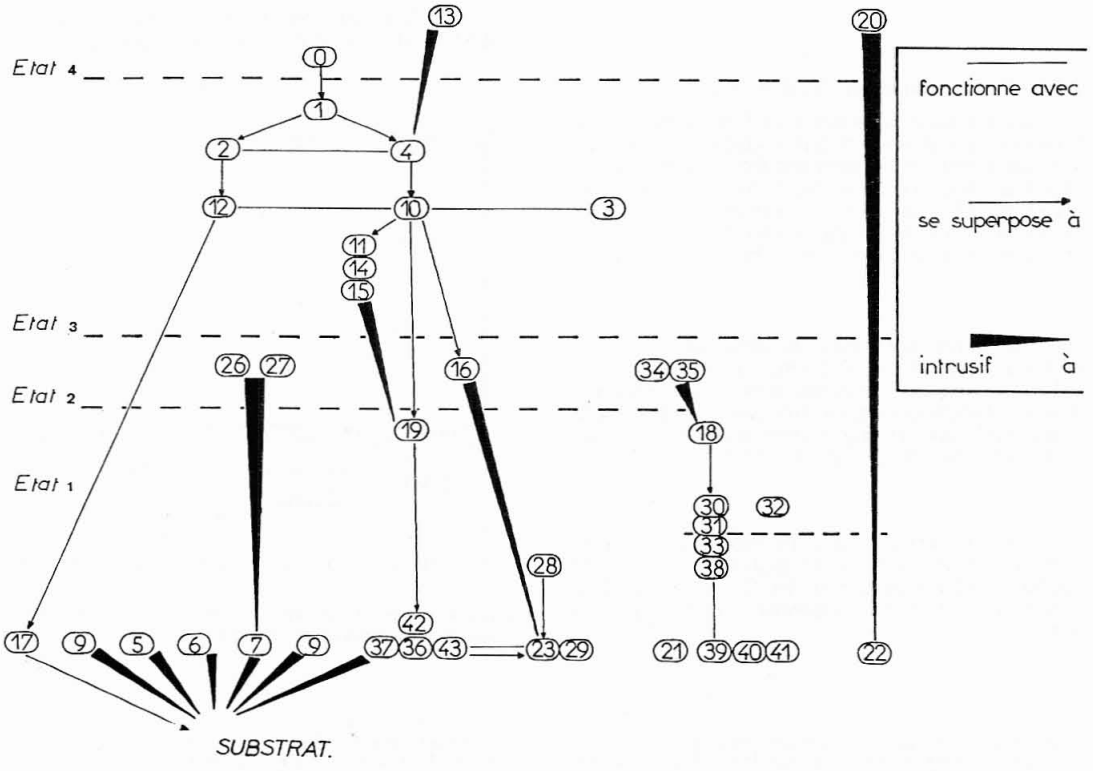

Figure 2 - Graphique de fonctionnement - Proposition de fonctionnement des différents ensembles archéologiques observés pendant la fouille du secteur de nécropole - Etat 1 : nécropole à sarcophages monolithes - Etat 2 : inhumations à cercueil de bois - Etat 3 : fonctionnement d'un bâtiment - Etat 4 : remaniements récents.

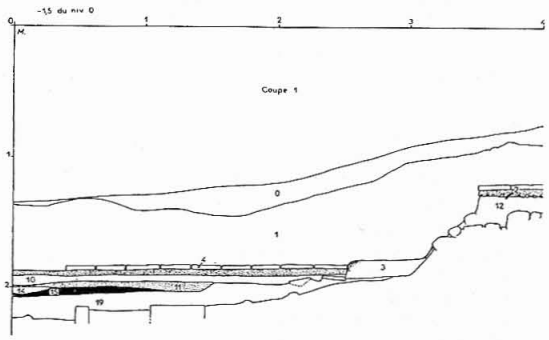

Figure 3 - Coupe stratigraphique suivant l'axe de pente : le relevé a été interrompu au sommet des cuves monolithes.

on voit la complexité du développement des zones funéraires à partir des résultats de l'analyse topochronologique.

L'absence de recoupement, les multiples réutilisations et l'ordonnance certaine de la nécropole ne peuvent être dues qu'à une bonne signalisation de la tombe. La restitution de ce marquage au sol trouve peut-être des arguments dans les blocs de calcaire qui avoisinent les sarcophages.

2.2.2. Les sarcophages (fig. 5 et 10)

Les fosses d'implantation sont creusées dans le sédiment argileux stérile et parfois jusqu'au substrat solide. Leurs dimensions semblent être largement supérieures à celles des cuves (fig. 5, fosses des sépultures 21 et 24). Les parois du sarcophage 21 étaient munies de perforations qui pouvaient être utilisées pour une meilleure manipulation de cette lourde pièce.

Les sarcophages sont de dimensions variables avec une longueur de 1,9 à 2 m, une largeur de 0,5 à 0,8 m. La forme retenue évolue entre la cuve rectangulaire et subrectangulaire, tendant parfois vers le trapézoïdal (différence de largeur entre les deux extrémités de la cuve, variant de 0,05 à 0,15 m).

L'extérieur de la cuve porte des traces obliques, dues à l'outil du carrier, et un piquetage a permis de dégager l'intérieur de la cuve (5). On notera parfois la présence d'une légère surélévation au niveau de la tête.

Le sarcophage reste souvent un bloc brut, extrait suivant un format théorique mais présentant de nombreuses irrégularités (montants non rectilignes, convergents, de hauteur inégale).

Les rares éléments de couvercle découverts confirment cette impression de production peu sophistiquée : ils s'agit de blocs rectangulaires sans aucun aménagement.

2.2.3 Fonctionnement de la nécropole.

Notre intervention n'a permis l'étude exhaustive que d'un seul de ces "groupes" individualisés. L'homogénéité de composition de la nécropole permet vraisemblablement de généraliser les observations réalisées à l'ensemble des sépultures.

Sarcophage /21/ (fig. 11)

Il contenait un sujet en decubitus dorsal /41/, les bras le long du corps, dont l'âge a pu être estimé entre 8 et 11 ans. Les ossements des réductions /39/ et /40/ appartiennent à au moins trois individus dont un adolescent et deux sujets adultes (un sujet masculin, arthrosique et un sujet, féminin ?). Quelques fragments de crâne sont ceux d'un enfant de moins de deux ans (6).

Les réductions sont organisées en deux zones occupant les extrémités de la cuve, ménageant un espace

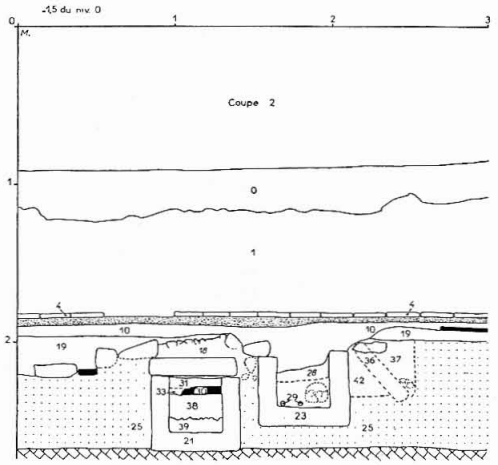

Figure 4 - Coupe stratigraphique perpendiculaire à l'axe de pente ; présentation du comblement des unités funéraires /21/, /23/ et /36/.

5. Ces différentes traces peuvent évoquer l'utilisation du "pic du tailleur de pierre" tel que le décrit J.-C. Bessac, *L'Outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, (Supplément 14 de la *Rev. Arch. de Narbonnaise*), Paris 1986, p. 20 (tailles pointée et smillée) p. 23 (utilisation du pic pour dégager les sarcophages).

6. Les premières déterminations anthropologiques ont été établies avec les conseils de M. Henri Duday (CNRS), au cours d'un stage, à Ensérune en 1984. Une étude plus détaillée reste à faire et le matériel ostéologique est à la disposition des chercheurs qui désireraient l'utiliser.

important pour le dernier inhumé. Les crânes ont été rassemblés préférentiellement près de la tête du dernier sujet avec quelques ossements divers. L'essentiel de la réduction se concentre aux pieds du sujet ; les os longs sont ainsi rangés parallèlement au bord de la cuve, en tas plus ou moins régulier alors que les ossements de moindres dimensions ne paraissent pas obéir à une quelconque solution d'organisation.

Sarcophage /23/ (fig. 12, 13, 14)

Un sujet adulte correspond au dernier inhumé. La présence de véritables "fagots" d'ossements dans la partie Est de la cuve a considérablement gêné le dépôt du corps.

Cette réduction /28/ montre, à partir du comptage de plusieurs types d'os, la présence d'au moins deux adultes (une articulation fémur/tibia présente des traces pathologiques) et peut-être de deux sujets immatures (moins de 10 ans). Là encore, il est possible de définir une organisation de la réduction, réalisée sûrement après une longue période d'enfouissement et qui pourrait témoigner d'un souci de ne pas disperser les restes des premiers inhumés.

Tombe /36/ (fig. 15)

Il s'agit d'une demi-bâtière faite de grosses dalles de calcaire, appuyées contre le sarcophage /23/ et plus précisément contre son couvercle aujourd'hui disparu. Elle abritait un sujet très jeune (de 2 à 6 mois) (6) que son âge ou la volonté de ne pas remanier une inhumation ont exclu du sarcophage.

Architecture associée (fig. 7)

Le mur /17/ est fondé sur le substrat solide, sans qu'aucun niveau de fonctionnement ne puisse lui être attribué. L'orientation de cette structure est très proche sinon identique à celle des inhumations.

2.2.4 Abandon des sarcophages (fig. 4)

Chaque unité, après la dernière inhumation, a dû être abandonnée sans qu'intervienne aucun remblaiement. Les ossements présentent des traces spécifiques de cette situation, comme leur mauvaise conservation, le dépôt de sels minéraux à leur surface et jusqu'aux traces de rongeur.

Le sarcophage /21/ a vraisemblablement été colmaté par infiltration comme en témoigne la state argileuse et stérile /38/. Dans le cas où la dalle de couverture a disparu, comme pour le sarcophage /23/, le sédiment de comblement contient de nombreuses inclusions et nodules.

MONTAGNAC BOIS DE LA CONSEILLÈRE

TYPE DE MESURE	H.S	S.5	S.6	S.7	S.8	S.9	S.21	S.22	S.23	S.24
MESURES EXTÉRIEURES										
Longueur	210	202	210				228			
Largeur tête	68		65	67	63		77			
Largeur pieds	62		59				63		56	
Hauteur tête	45		35	48			51			
Hauteur pieds	33				34					
MESURES INTÉRIEURES										
Longueur	194		187				202			
Largeur tête	42		45	48			55			
Largeur pieds	38		41		40		40		36	
Hauteur tête	30			30			32/34			
Hauteur pieds	25		28				33		36/37	
MESURES DIVERSES										
Epaisseur montant	6/12	12	8/11	10/11	10/11	5/10	11/13	6/8	11/13	7/9
Largeur coussinet	29		0	30			25			

Mesures en centimètres des sarcophages

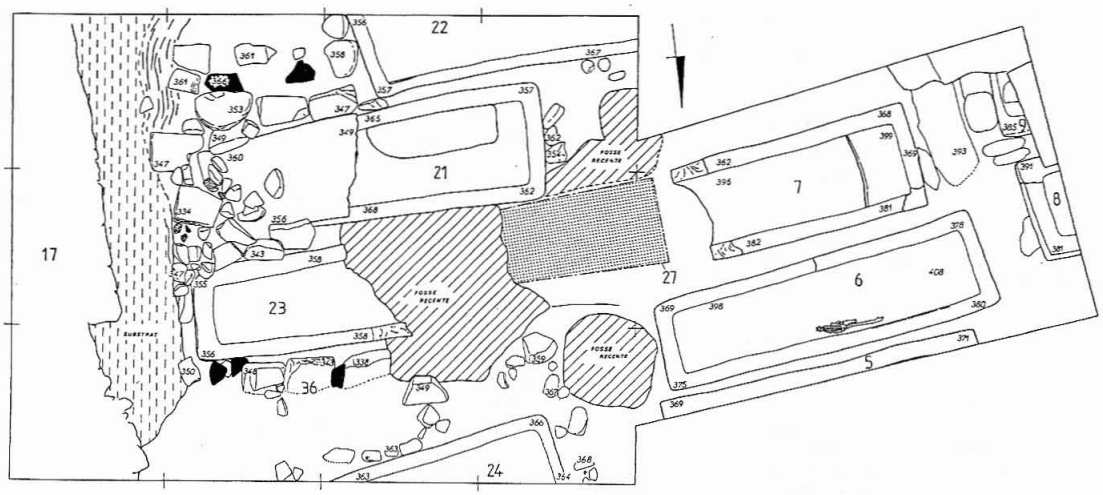

Figure 5 - Etat 1 - Nécropole à sarcophages monolithes. Les structures tramées indiquent les intrusions (tombe en cercueil et fosses récentes).

2.3 LES REMANIEMENTS DE LA NECROPOLE PRIMITIVE

2.3.1 Le sarcophage /21/

Le sarcophage /21/ a fait l'objet d'une première réutilisation qui va avoir, dans la suite de notre étude, d'importantes conséquences pour la datation absolue de l'ensemble de la séquence.

Situé pratiquement au contact du bloc de couverture, le dépôt /30/ contenait de nombreux charbons de bois, des grains et un épi de blé brûlés, et des coquilles d'escargots de plusieurs espèces (fig. 2 et 16.A).

Analyse anthracologique (A. Durand)

Les éléments analysés, provenant de l'ensemble 30, ont été retrouvés à l'état concentré sous forme d'un dépôt charbonneux dont on explique a priori assez mal la présence à l'intérieur du sarcophage. L'analyse anthracologique menée et sur le plan ethnographique et sur le plan écologique devrait mieux définir le type de dépôt tout en précisant ses relations avec la stratigraphie.

Figure 6 - Secteur de la nécropole à sarcophages monolithes, vue générale

La courbe aire espèce (fig. 17) montre que le bois brûlé ne provient pas d'un feu ponctuel dans le temps, allumé pour la circonstance : la relative richesse en espèces (10 pour 195 fragments), l'allure logarythmique de la courbe et sa direction asymptotique parallèle à l'axe des abcisses passé 76 échantillons plaident en faveur d'un foyer entretenu en longue durée où ont été brulées plusieurs récoltes successives de bois et non en faveur d'un fait ethnographique précis (poutre, foyer ponctuel...). Dans ce dernier cas, la courbe aire-espèce aurait été en escalier et les essences recencées n'auraient pas dépassé le nombre de cinq ou six. Le dépôt de l'ensemble/30/ est donc issu d'une (ou de) structure de combustion en usage ou vidange au moment du prélèvement et qui n'a pas été spécifiquement créé en liaison avec le sarcophage. Les aléas de l'échantillonnage du milieu végétal étant minimisés sur une période de temps relativement longue, les charbons analysés donnent une image fiable de la végétation médiévale.

En effet, sur le plan écologique, la flore mise au jour est typique d'une ripisilve méditerranéenne très mésophile : *Populus nigra, Ulmus campestris, Fraxinus excelsior* et *Fraxinus cf. ornus* sont les principaux représentants de l'association végétale des bords de rivière. Ils sont accompagnés de *Quercus pubescens, Corylus avellana, Fagus silvatica* et *Laurus nobilis ; Quercus ilex* est la seule essence qui soit intrinsèquement xérophile. Ces observations sont somme toutes logiques puisque les berges de l'Hérault sont très proches. Cependant, la présence d'espèces oroméditerranéennes, hêtre, sapin, frêne élevé et noisetier pose un problème écologique qui ne peut être résolu à partir des seules données de l'ensemble /30/ : il a été traité par ailleurs, sous forme plus synthétique (7). Il ressort toutefois que la végétation des rivages de l'Hérault au XI^{e} siècle est caractéristi-

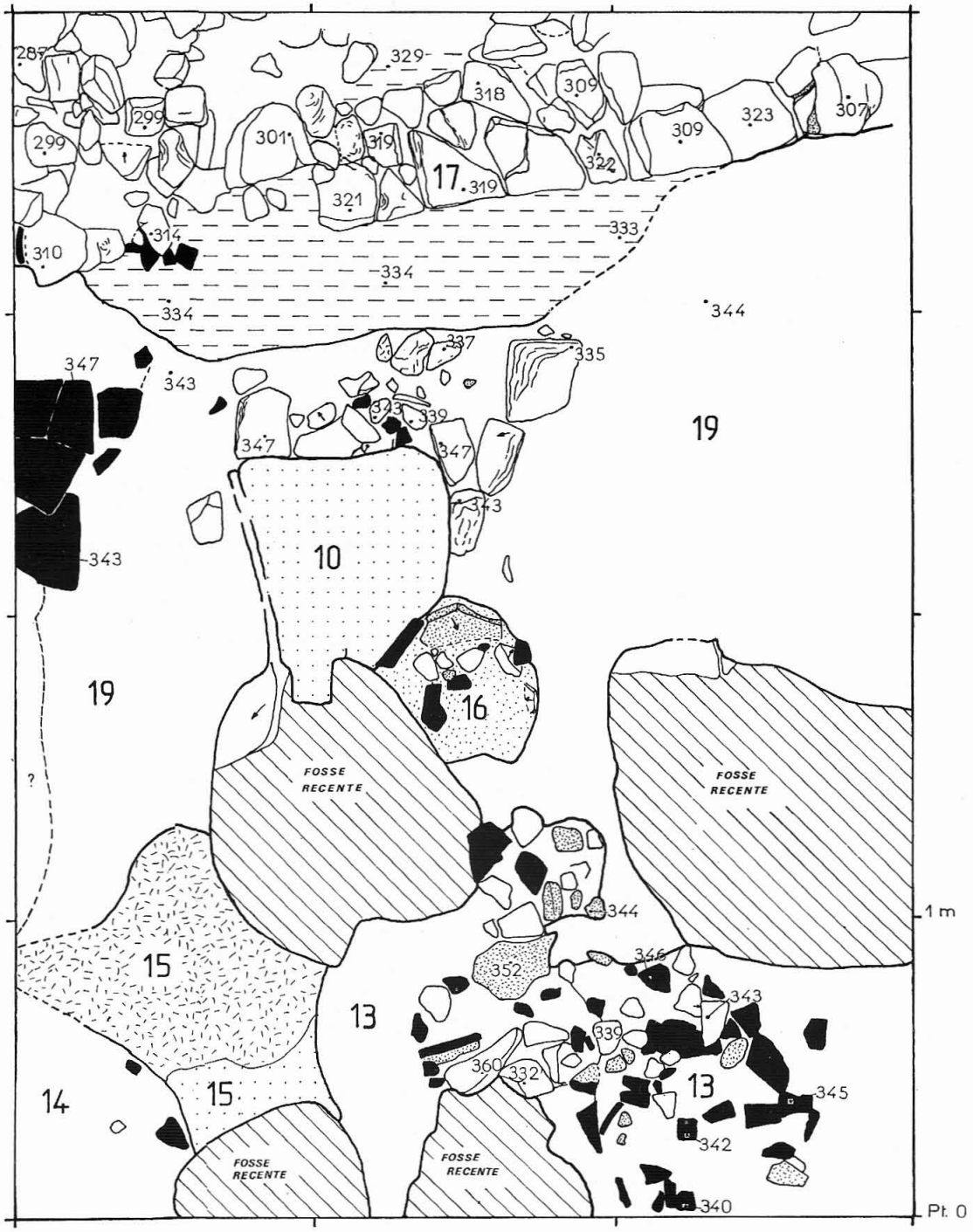

Figure 7 - Relevé des ensembles et structures après dépose du niveau de pavés : Etat 1 (mur /17/ et dépôt /19/) - Etat 3 (foyer /14/15/ et dépôt /10/) Etat 4 (fosse /13/).

Ensemble 30

Présence des différentes espèces

TAXON	Présence
Abies alba	*
Coryllus avellana	***
Fagus silvatica	**
Fraxinus excelsior	**
Fraxinus cf. ornus	*
Laurus nobilis	*
Populus nigra	*
Quercus ilex	*
Quercus feuillage caduc	*
Quercus cf. pubescens	*
Quercus pubescens	**
Ulmus campestris	*
Indéterminable	*

Etude réalisée sur 195 charbons.

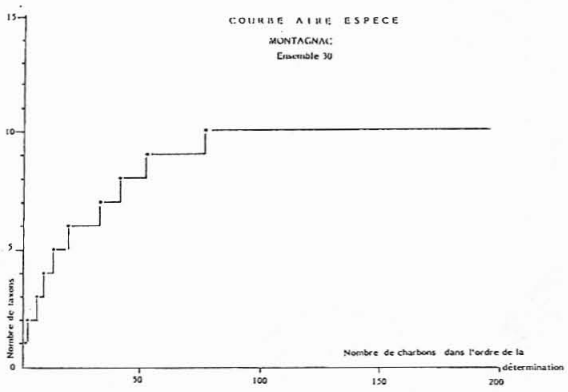

Figure 17

que d'un milieu encore un peu "naturel", c'est-à-dire non totalement anthropisé par l'homme comme le suggère la cohérence des associations végétales. Notons que ces résultats sont en accord avec ceux du dépouillement des sources écrites (8) et également du ^{14}C (analyse homogène).

Si un simple phénomène d'infiltration ne peut expliquer de façon satisfaisante la formation de ce dépôt, cohérent sous plusieurs aspects, l'ensemble /30/ atteste une réouverture de la structure funéraire alors que son processus de comblement était largement entamé. Les restes d'un sujet très jeune pourraient être reconnus dans les fragments osseux du dépôt /32/ (9) et cette nouvelle inhumation justifierait la réutilisation, accidentelle ou non, du sarcophage. Cette sépulture a particulièrement souffert de l'intrusion d'une tombe en cercueil de bois /35/, largement postérieure.

Le charbon de bois est souvent signalé en contexte funéraire (10) mais il est difficile, dans le cas présent, d'accorder une valeur particulière au dépôt /30/, comme le montre l'analyse anthracologique. Il pourrait s'agir d'un ou plusieurs foyers ayant fonctionné à proximité de la nécropole, en relation avec la récolte ou la conservation du blé, comme en témoignent les grains et l'épi brûlés (11).

On notera que des céréales ont aussi été retrouvées dans le remblai /18/ recouvrant immédiatemment la dalle de couverture du sarcophage.

Cette dernière inhumation justifierait en outre la conservation du couvercle alors que les cuves voisines ont fait l'objet de récupérations.

2.3.2 Deuxième phase de nécropole (Etat 2) (fig. 16 et 18)

Après ce qui n'est que la réutilisation ponctuelle et hypothétique d'un sarcophage, la création de deux sépultures d'un type nouveau, en cercueil de bois, va entraîner d'importants remaniements de la nécropole primitive, témoignant d'un hiatus dans la fonction funéraire du secteur.

Les deux inhumations récentes paraissent indépendantes du bâtiment de la dernière phase d'occupation du site. Aucun marquage au sol, l'absence de reprise du niveau de carrelage indique aussi une nouvelle perte de fonction. La tombe 34-35 bénéficie d'une présentation plus détaillée avec la fig. 16.

La fosse de la sépulture a été creusée dans le sarcophage /21/, provoquant la fragmentation du couvercle et entaillant le remplissage de la cuve monolithe (A).

Une caisse de bois trapézoidale peut-être restituée à partir du relevé systématique des clous (Longeur moyenne : 4,25 cm $+\pm$ 0,3). L'assemblage est simple avec enclouage du fond et des angles (B et C).

Le cercueil contenait les restes d'un sujet très jeune (moins de 10 ans) qui reposait en décubitus dorsal, les bras ramenés sur le thorax. Une trentaine d'épingles en fer s'organisaient autour du corps (B), permettant de restituer la présence d'une "étoffe", vraisemblablement d'un linceul. La répartition des épingles propose deux replis le long du corps. A chaque extré-

7. A. Durand et J.L. Vernet, Anthracologie et paysages forestiers médiévaux, à propos de quatre sites languedociens, article soumis aux *Annales du Midi*.

8. M. Gramain-Derruau, *Villages et communautés villageoises dans le Bas-Languedoc occidental (950-1250) : l'exemple biterrois*, Thèse d'Etat, Paris I, 1979.

9. 22 fragments osseux ont été recueillis dans l'ensemble /32/. Un fragment d'os long, un fragment de côte et deux phalanges sont à attribuer à au moins un individu immature.

10. Nous renvoyons à l'ouvrage d'E. Salin, *La Civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris 1952, p. 211 et 366 (Jean Beleth, Saint-Augustin, Isidore de Séville).

11. Ces céréales carbonisées ont été confiées pour étude à M.P. Ruas. Les résultats de ce travail pourront être publiés sous forme de note additive dans un prochain numéro de la revue.

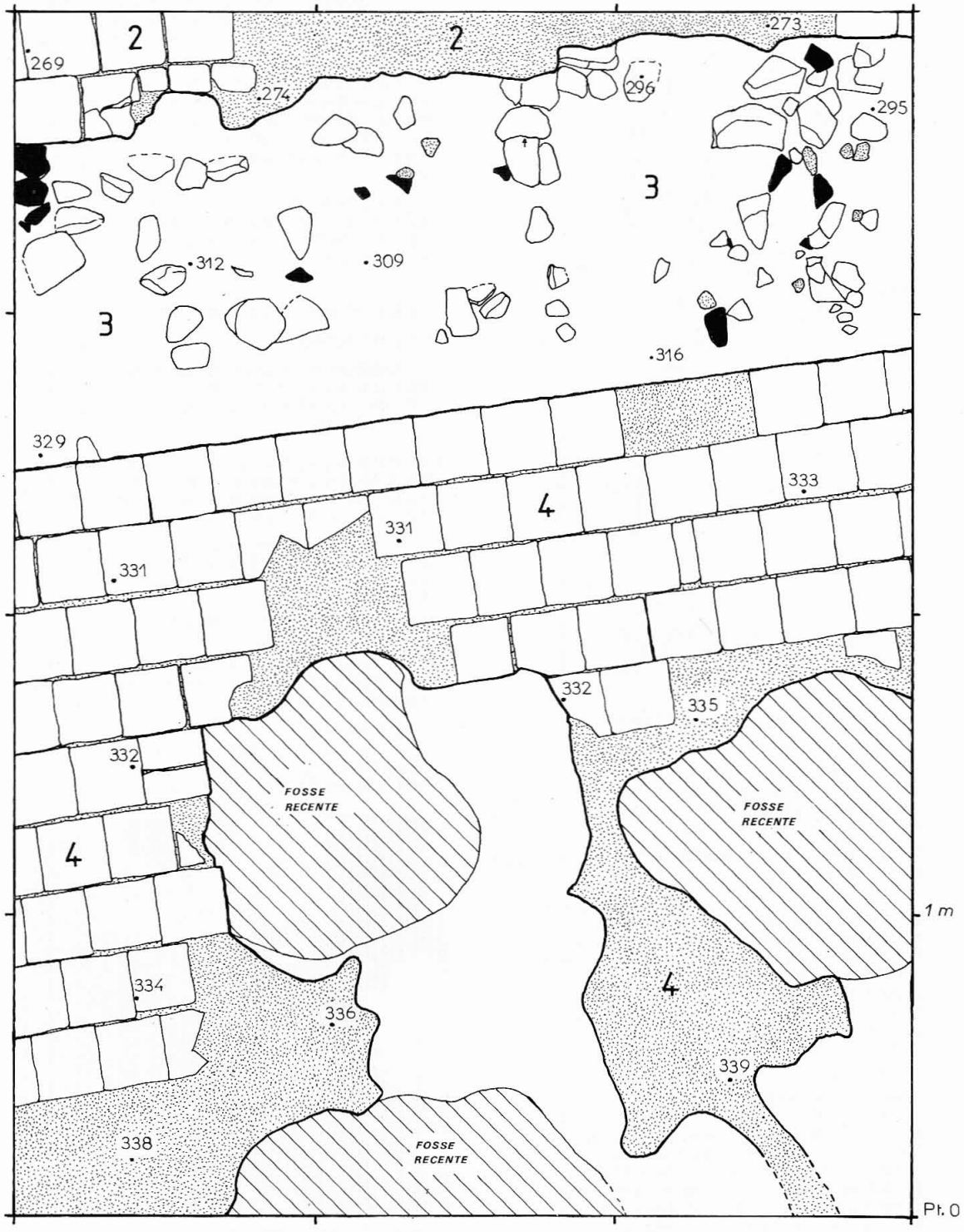

Figure 8 - Bâtiment de l'Etat 3 : Pavements /2/ et /4/, remblai /3/.

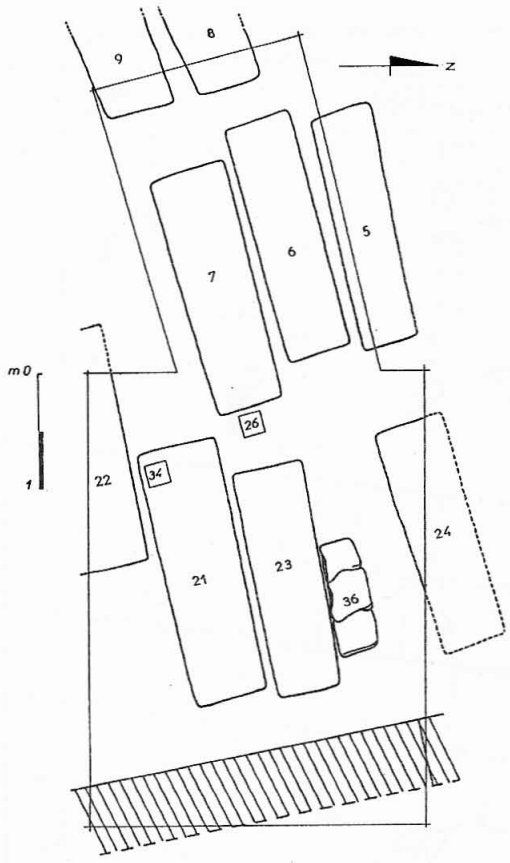

Figure 9 - La nécropole à sarcophages monolithes, état primitif, les symboles carrés indiquent l'emplacement des sépultures en cercueil, de la phase récente.

mité, deux épingles croisées marquent peut-être les points de fermeture de la pièce de tissu. La faible densité d'épingles autour du crâne suggèrerait que la tête ne devait pas être couverte (C).

2.3.3 Construction, fonctionnement et abandon d'une architecture (Etat 3) (fig. 7 et 8)

Le foyer 15 (fig. 6) est installé dans une légère dépression. Les remblais 11 et 14 viennent colmater cette structure, la terre étouffant les cendres en fin d'utilisation (fig. 3). Le nivellement final constitué de gravats divers pourrait indiquer que ce foyer a été utilisé lors du chantier de construction du bâtiment. Les dépôts 3, 10 et 13 sont des remblais préalables à la construction dont le sédiment n'a livré que quelques éléments céramiques (fig. 3, 4, 8).

Le bâtiment n'est connu que par deux pavages d'aspect et de module identiques, présentant entre eux un dénivelé de 60 cm environ (fig. 3 et8). L'importance de cette différence de niveau propose naturellement l'existence d'un escalier de quelques marches. Les matériaux le constituant ont totalement été arrachés, ne laissant apparaître que le remblai préparatoire 3. La pierre, sous forme de grandes dalles, expliquerait l'importance de ces récupérations (fig. 19).

Le dallage montre que l'édifice est d'orientation identique à celle des structures des phases plus anciennes et indique une continuité dans l'organisation du secteur.

La couche d'abandon a livré de nombreux fragments d'enduit lissé, provenant de l'aménagement intérieur du bâtiment. La couverture était faite exclusivement de tuiles rondes très larges, de couleur jaune, bien cuites et d'un gabarit supérieur à l'imbrex et à la tuile actuelle.

L'interprétation se heurte au caractère limité de la fouille. La fonction funéraire du secteur implique-t-elle que cet édifice soit une construction à vocation religieuse (chapelle) ?

2.4 DATATION DES DIFFERENTS ETATS

2.4.1 Le mobilier

Quelques rares fragments de céramiques ont été découverts au cours de cette fouille mais le manque d'ensemble de référence languedocien ne nous permet pas, aujourd'hui, d'utiliser les profils dessinés.

La céramique glaçurée à pâte claire apparaît seulement dans le remblai préparatoire 10 du dernier bâtiment, repoussant sa construction largement après le XIII^{e} siècle (XIV^{e}-XV^{e} s. ?) (fig. 20 n° 3) (12).

Le mobilier métallique est lui aussi peu abondant et ne permet guère d'affiner la chronologie de la séquence.

Figure 14 - Vue du mEme sarcophage après démontage partiel de la réduction /28/.

La bague en or (fig. 21) et la grande épingle de tombe /37/ (fig. 22 n° 1) ne nous permettent pas des comparaisons utiles.

Les épingles à tête enroulée (fig. 22 n° 2 à 4) sont des productions attestées dans les contextes funéraires du Sud de la France. A Saint-Gilles-du-Gard (Gard), à Brandes (Alpes-d'Huez, Isère) ou à Lyon, ces épingles,

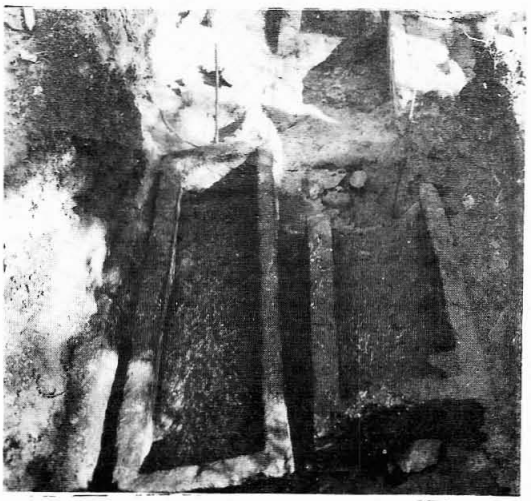

Figure 10 - Type de sarcophage utilisé dans la nécropole

12. A. Cablat et M.-G. Colin ont bien voulu regarder les quelques tessons découverts au cours de cette fouille. On notera que l'archéologie médiévale languedocienne manque encore de sites de référence et qu'il faut faire largement appel aux travaux réalisés en Provence.

Figure 11 - Sarcophage /21/ : inhumation /41/, réductions /39/ et /40/.

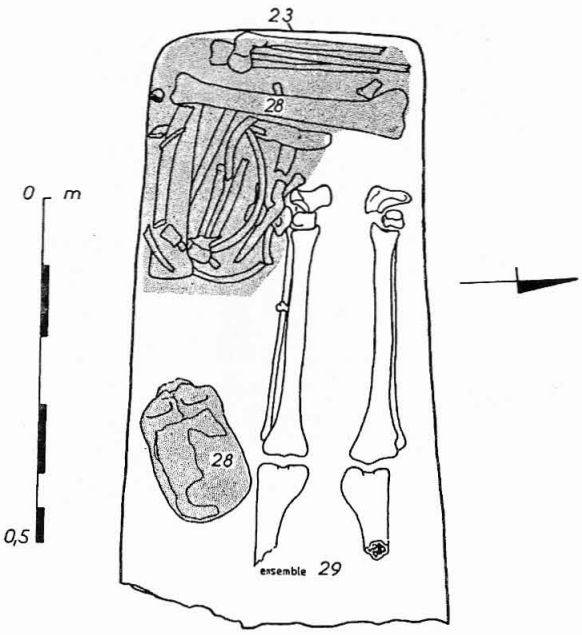

Figure 12 - Sarcophage /23/ : Inhumation /29/ et réduction /28/.

de laiton, de bronze ou d'argent, sont datées de la fin du Moyen-Age, sinon de l'époque moderne, et sont associées généralement à des inhumations en cercueil de bois (13) et (14).

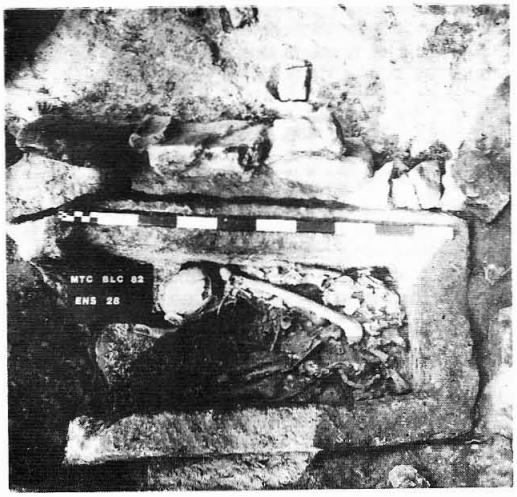

Figure 13 - Sarcophage 23, vue de la réduction /28/ recouvrant l'inhumation /29/.

13. J. Thiriot, Les fours de potiers et de bronziers de Saint-Gilles du Gard (Gard), dans *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, nouvelle série, n° 10, 1975, p. 39-91 ; M. Colardelle (dir), *Des Burgondes à Bayard, Mille ans de Moyen-Age*, catalogue de l'exposition 1981-1984, p. 185. Sur la technique de fabrication, on pourra consulter une contribution récente : J.-P. Jorrand, Etude d'une série d'épingles post-médiévales découvertes à Laon (Aisne), dans *Revue Archéologique de Picardie* n° 3-4, 1986, p. 139-141.

14. Si huit épingles en argent étaient incluses dans le remblai préparatoire du pavement 4 (ensemble 10), deux exemplaires proviennent du comblement du sarcophage /21/. Il faut admettre que ces éléments isolés sont là en position intrusive.

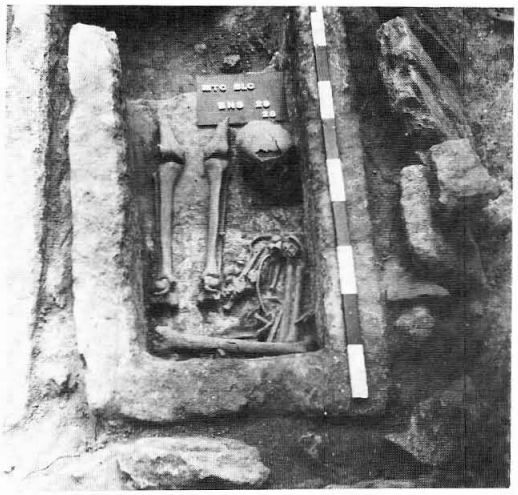

Figure 14 - Vue du même sarcophage après démontage partiel de la. réduction /28/

2.4.2 Datation ^{14}C

A la demande d'A. Durand, un échantillon du dépôt /30/ a fait l'objet d'une mesure d'âge par le Centre des Faibles Radioactivités, de Gif-sur-Yvette (14).

Le résultat obtenu est 1040 ± 60 ans, datation "calibrée" par la dendrochronologie (15).

La position même du dépôt /30/, dans le diagramme stratigraphique proposé, indique que la nécropole à sarcophages monolithes ne peut-être postérieure au XI^{e} siècle et propose l'implantation des tombes à cercueil de bois à partir du XII^{e} siècle.

2.4.3 Typologie des tombes et pratiques funéraires

La typologie des sépultures confirme largement la datation physique. Le sarcophage caractérise généralement le Haut Moyen-Age et, selon M. Colardelle, ne serait plus en usage à l'époque romane, si l'on suit l'exemple des campagnes des Alpes du Nord (16).

Les réutilisations fréquentes du sarcophage qui font de cette structure une "sépulture de groupe" correspondent à un phénomène attesté à la fin de l'Antiquité et au début du Haut Moyen-Age mais qui semble se généraliser tardivement (17).

L'inhumation habillée du VI^{e}-VII^{e} siècle, le développement de cette pratique est encore mal connu en Languedoc, malgré l'exemple récent de Lunel-Viel (Hérault) (18). Si l'on admet que ce type d'inhumation est régionalement la règle pendant deux siècles, la nécropole de la Conseillère pourrait appartenir à une phase postérieure qui se caractériserait par l'absence de tout dépôt.

La faiblesse de notre échantillonnage (deux sarcophages, une dizaine d'inhumations...) est atténuée par la nette corrélation qui existe souvent entre sarcophages et dépôt de bijoux. Les nécropoles de Lunel-Viel et de la Turraque en sont de bons exemples (19).

2.4.5 Essai de synthèse

	TPQ	TAQ	Datation proposée
ETAT 1 :	-	1040 ± 60 ans	VIII^{e}-X^{e} s.
ETAT 2 :	1040 ±	XIV^{e}-XV^{e} s. ?	XII^{e}-XV^{e} s.
ETAT 3 :	XIV^{e}-XV^{e} s.	1832 (20)	XVI^{e}-XVIII^{e} s.

3. LES DONNEES DE LA PROSPECTION

Une prospection dans une vigne située en contrebas de notre fouille a permis de localiser deux points de concentration de matériel céramique. De nombreux fragments de dolium ont pu aussi être observés.

Parmi plus d'une centaine de fragments, une quarantaine de rebords permettent de préciser la chronologie de l'occupation de cet éventuel secteur d'habitat.

Les éléments les plus anciens, les sigillées sud-gauloises, appartiennent au dernier quart du I^{er} siècle après J.-C. et au début du II^{e} siècle. Drag. 18 ou 18-31 (2 ex), Drag. 27 (3 ex), Drag. 35-36 (1 ex), Drag. 37 (1 ex), Ind. (1 ex).

Les DS. Méditerranéennes de Cuisine - Hayes 23B type ancien (1 ex) et var. (1 ex), var. Hayes 181 (1 ex), Hayes 196 (1 ex) - pourraient être inclus dans cette première période à l'exception d'un fragment d'assiette à cuire Hayes 23B, de type récent (fig. 23, n° 3). Aucune forme de la céramique commune n'est attribuable avec certitude à cette phase du Haut-Empire.

Un deuxième lot de matériel nous parait caractéristique du IV^{e}-V^{e} siècle de notre ère. Le cadre chronologique est fixé par les formes de la DS. Méditerranéenne D (Hayes 58 ?, Hayes 60, fig. 23, n° 1, mais aussi Hayes 84, n° 2, daté de la deuxième moitié du V^{e} siècle) (21). On associera à ces céramiques importées un fragment de lampe à pâte rouge et à décor moulé (fig. 23, n° 4).

15. Mesure d'âge effectuée sur l'échantillon GIF-6637 par Madame G. Délibrias, Laboratoire du Radiocarbone, Centre des Faibles Radioactivités-CNRS-CEA, Domaine du CNRS 91.190 GIF sur Yvette (Essonne), date "calibrée" par la dendrochronologie : 880-1140 AD.

16. M. Colardelle, *Sépultures et traditions funéraires du V^{e} au XIII^{e} siècle après J.-C dans les Alpes françaises du Nord*, 1980, p. 353-354.

17. M. Crubézy et C. Raynaud, Le passage de la sépulture individuelle à la sépulture de groupe du III^{e} au XIII^{e} siècle dans le Sud-Ouest de la France, dans *Actes des III^{e} journées d'Anthropologie du centre de Recherches Archéologiques*, 1986, à paraître.

18. C. Raynaud, *la Nécropole des Horts à Lunel-Viel (Hérault)*, Rapport du sauvetage 1985, dactylographié. *La nécropole de l'Eglise à Lunel-Viel (Hérault)*, Rapport du sauvetage 1986, dactylographié.

19. M. Larrieu, B. Marty, P. Périn et E. Crubézy, *La nécropole mérovingienne de la Turraque, Beaucaire-sur-Baïse (Gers)*, Toulouse 1985.

20. Aucun bâtiment n'est signalé dans le cadastre "napoléonien" au lieu dit "CastelSec", parcelle 891, section A4, plan levé en 1832.

21. J.W. Hayes, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972 p. 132-133.

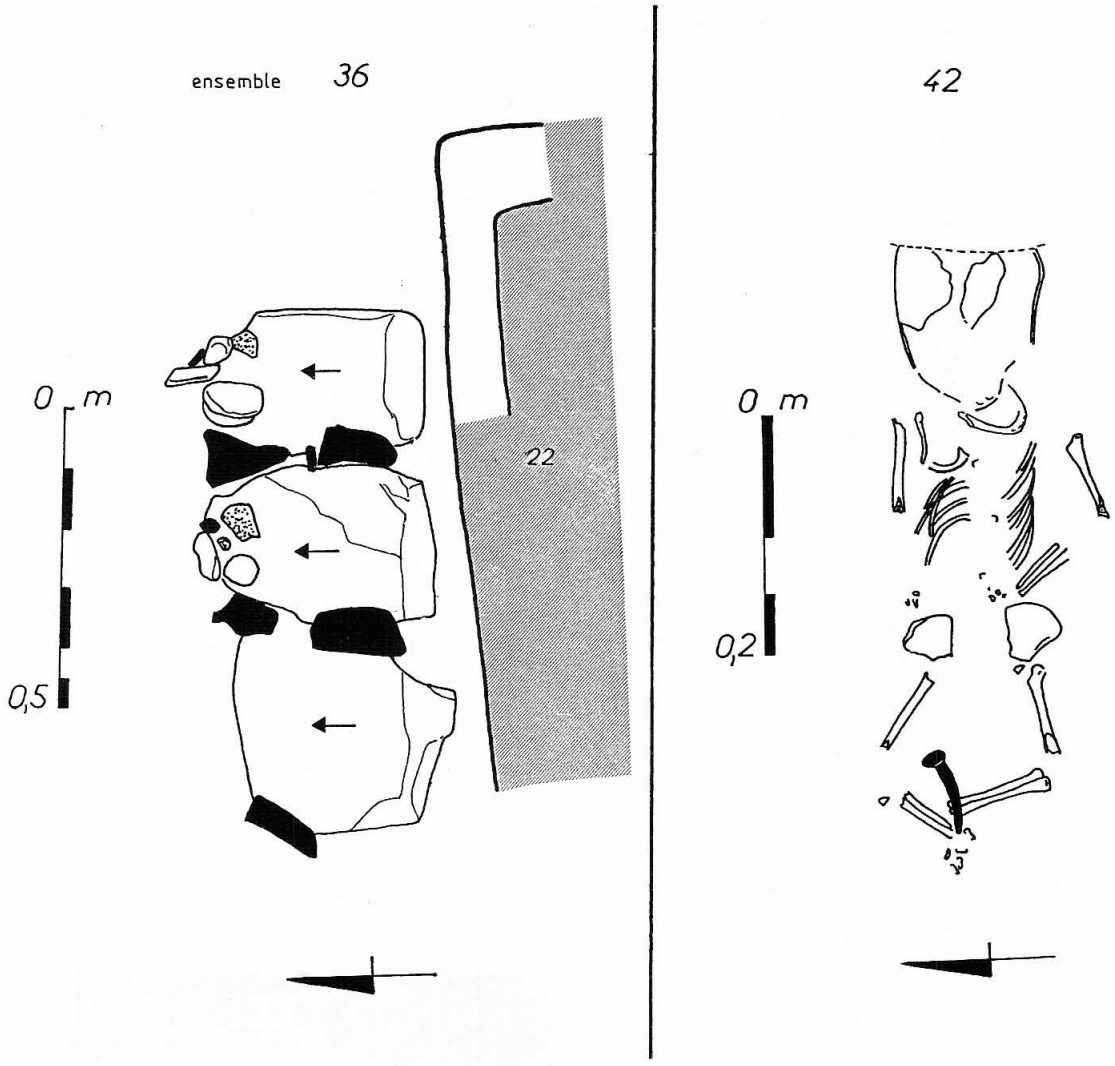

Figure 15 - Architecture funéraire /36/ et inhumation /42/.

Les DS. Rhodaniennes B/Luisante sont représentées par quelques formes classiques : bol Lamb. 8 (fig. 23, n° 7), bol Lamb. 1/3 ou 2/37. La céramique calcaire engobée (fig. 23, n° 11) et les DS. Paléochrétiennes, grises et orangées (fig. 23, n° 5, 6, et 10) peuvent être rattachées de même à cette phase gallo-romaine tardive.

Pour les céramiques communes, nous retenons deux formes des productions à pisolithes, un bol à cuisson oxydante (fig. 23, n° 12) et un bol à cuisson réductrice, de forme originale (fig. 23, n° 13).

Deux derniers groupes de céramiques nous intéressent plus particulièrement et peuvent être isolés typologiquement : il s'agit, d'une part, d'une production à cuisson réductrice, pâte sableuse, sombre, mais dont la surface se caractérise par une couleur bleuté (fig. 23, urnes n° 16 et 17, couvercle n° 18). D'autre part, le deuxième lot se distingue principalement par son type de profil (fig. 23, n° 15 et 19), à rapprocher des lèvres en bandeau mais muni d'un bord plat.

Ces céramiques sont absentes des ensembles languedociens du IV^{e} et du V^{e} siècles, maintenant mieux connus, et doivent être datées plus tardivement.
Le groupe à pâte bleutée, facilement identifiable par son aspect de surface, est proche des productions gallo-romaines mais trouve encore peu de comparaisons régionales.

Les urnes du deuxième groupe sont à rapprocher typologiquement d'exemplaires signalés dans un en-

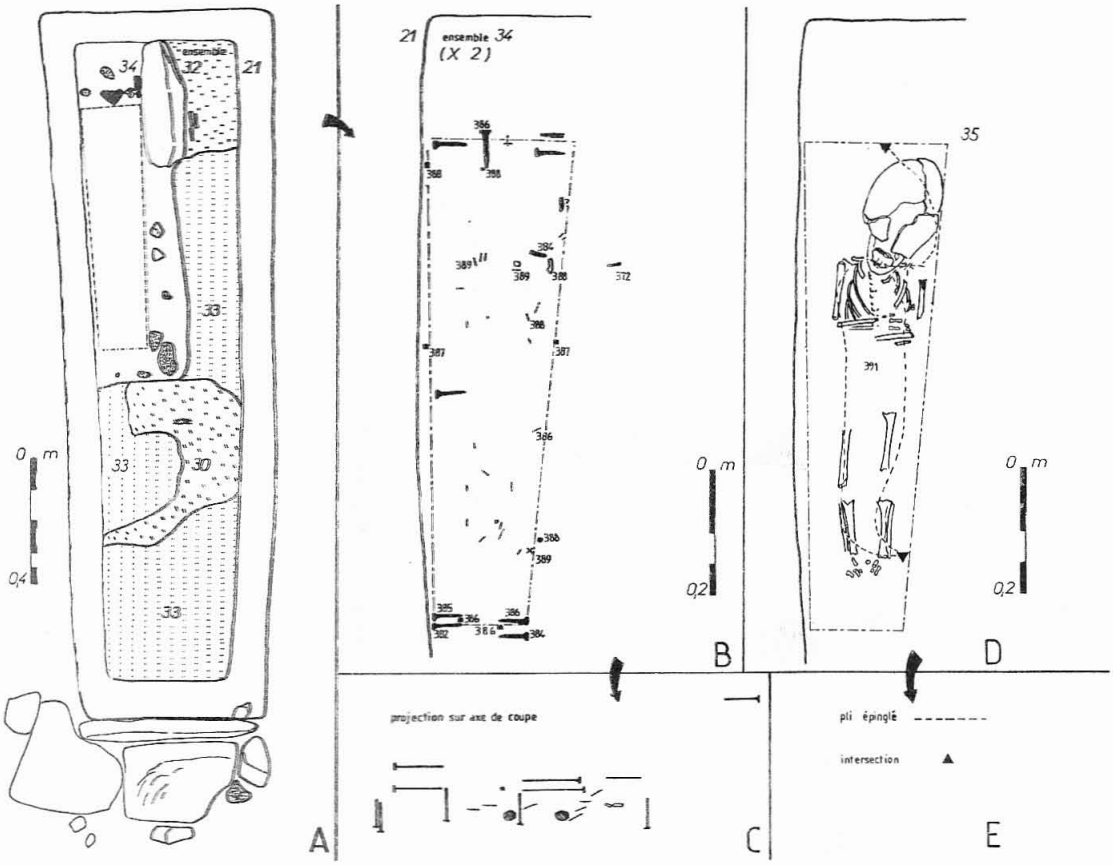

Figure 16 - Inhumation en cercueil de bois /34/35/ - A : dans le sarcophage 21, en relation avec l'ensemble /32/ (inhumation ?) - B : restitution de la caisse de bois à partir des clous et répartition des épingles métalliques (suaire ?) - C : mEmes éléments et inhumation sur une projection sur un axe - D : inhumation /35/ - E : légende.

Figure 18 - Inhumation en cercueil de bois /27/.

Figure 19 - Niveaux de pavement recouvrant la nécropole ancienne

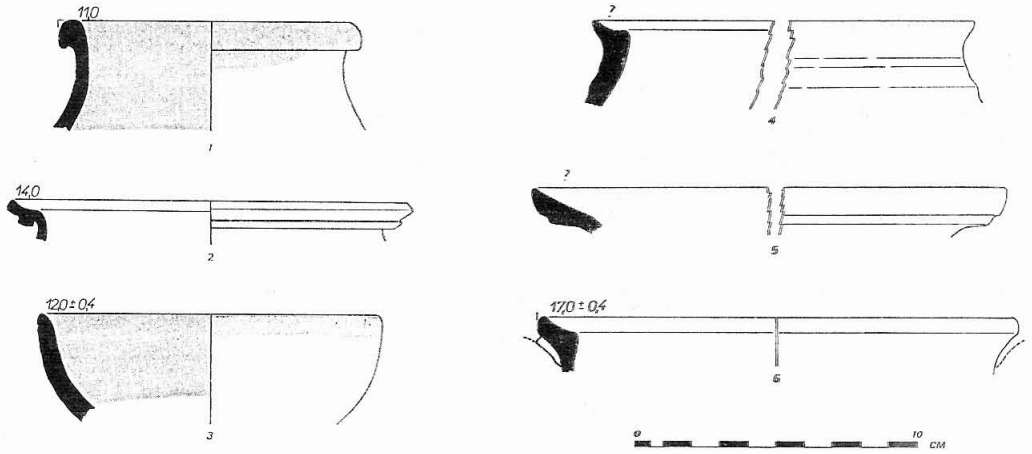

Figure 20 - 1. Pâte blanche et couverte jaune vif (ens. 0) - 2. Pâte très cuite, gris bleu à dégraissant peu dense (ens. 3) - 3. Pâte claire, très cuite, brun orange à gros nodules blancs, couverte jaune, craquelée (ens. 10) - 4. Pâte bicolore brun/noir à gros dégraissant (ens. 13) - 5. Pâte grise, dure, à dégraissant blanc (ens. 14) - 6. Pâte très cuite, bicolore brun/orangé/gris à dégraissant blanc (ens. 35).

semble de Lunel-Viel, daté du VI^{e} siècle (22). Elles s'en distinguent cependant par le type de production, sans dégraissant de pisolithes, caractérisant vraisemblablement une phase plus avancée de ce premier Moyen-Age (VII^{e}-VIII^{e} s. ?). Des rapprochements sont à faire avec le matériel découvert récemment en région Rhône-Alpes (habitats du Haut Moyen-Age, Poncin, Château Gaillard, Ain, Fouilles G. Vicherd) et plus particulièrement à Lyon (Saint-Laurent-de-Choulans) (23).

4. CONCLUSION

Ces résultats préliminaires ne permettent guère de caractériser réellement une occupation qui semble débuter dès le I ^{er} siècle de notre ère et qui, point fort du peuplement local, perdure à travers les domaines actuels de la Conseillère et de Lavagnac. Nous avons essayé de mettre plus particulièrement en évidence les données intéressant le Haut Moyen-Age, privilégiant la documentation graphique.

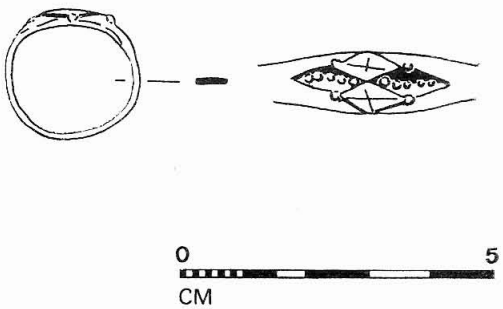

Figure 21 - Bague en or /13/

Faute d'une étude systématique, les textes ne permettent pas de définir le statut de l'établissement, entrevu par la fouille et la prospection. Les mentions concernant Lavagnac ne sont pas antérieures au XI^{e}

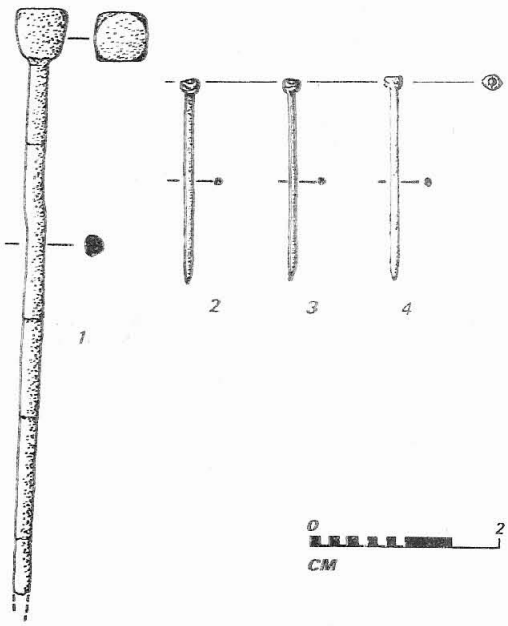

Figure 22 - Mobilier métallique

22. C. Raynaud, Le quartier Sud de l'agglomération antique de Lunel-Viel (Hérault), dans *Documents d'Archéologie Méridionale* 7, 1984 p. 125-126.

23. E. Faure-Boucharlat et J.-F. Reynaud, Les vases funéraires de la nécropole Saint-Laurent de Lyon (Haut Moyen-Age), dans *Archéologie Médiévale* XVI, 1986, p. 42-64. *Autoroutes dans l'Ain et Archéologie*, guide édité par la Société des Autoroutes Paris - Rhin-Rhône et Direction des Antiquités Rhône-Alpes, 1986 (à titre d'introduction aux travaux de G. Vicherd, la documentation étant encore largement inédite).

siècle (24) et d'autres pistes devront être envisagées pour identifier le gisement du Bois de la Conseillère (25).

Le mobilier céramique, recueilli dans le secteur non funéraire, ne paraît pas postérieur au VII^{e}-VIII^{e} siècle ; mais de nombreuses incertitudes grèvent encore lourdement cette proposition de datation. La chronologie de la nécropole est tout aussi sujette à caution et reste dépendante des progrès de l'archéologie dans ce domaine. Nous maintenons cependant une proposition de datation basse, à savoir le VIII^{e}-X^{e} siècle, proche du terminus donné par la datation Carbone 14.

Le site de la Conseillère reste un exemple limité, encore indispensable, pour une étude historique mal documentée, celle du Haut Moyen-Age languedocien.

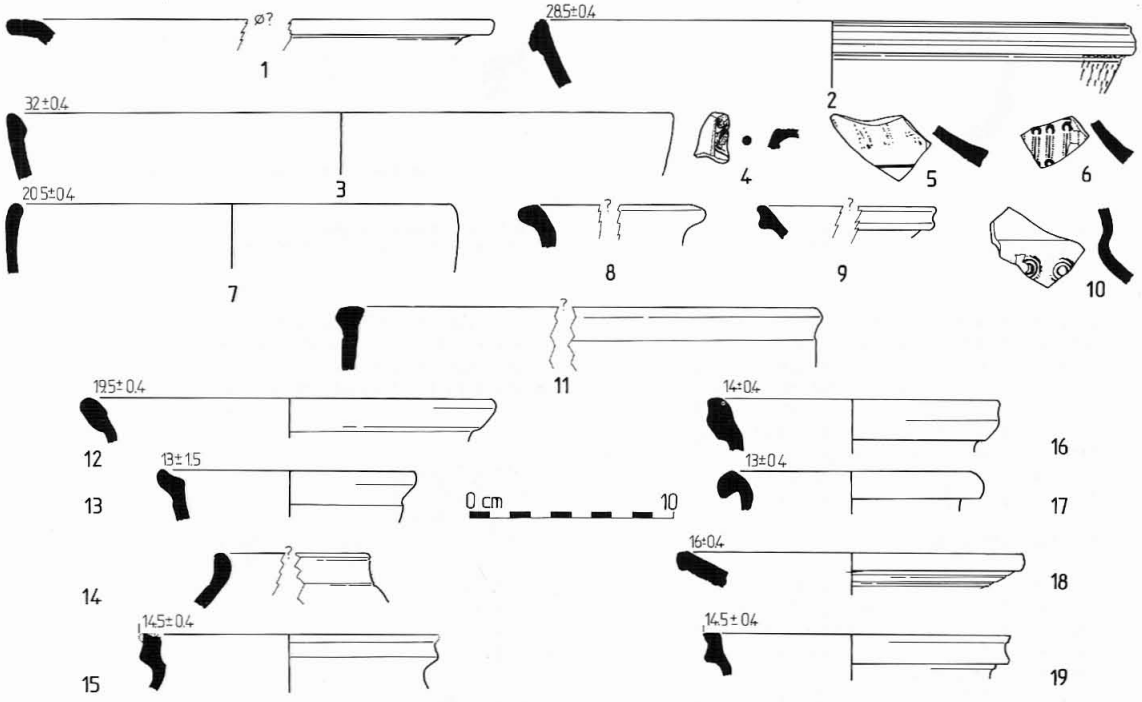

Figure 23 - 1,2, DS.M.D. - 3, Céram. africaine de cuisine - 4, Lampe - 5,6 et 10, DS.P. - 7, DS.R.B/L - 8,9, Céram. commune - 11, Céram. calcaire engobée - 12,13, Céram. commune à pisolithes - 14,15 et 19, Céram. commune à cuisson réductrice - 16,17 et 18, Céram. commune à cuisson réductrice, à aspect bleuté.

24. F.R. Hamlin, avec la collaboration de l'abbé Cabrol, *Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et éthymologique*, Diffusion du Centre d'Etudes Occitanes, Université Paul Valéry, Montpellier 1983 p. 206.

25. D. Rouquette, avec qui nous avons évoqué le problème, propose de reconnaître dans le site de la Conseillère *Saint-Etienne-de-Lieussac* qui est mentionné dans le cartulaire de Gellone dès le IX^{e} siècle (*"Villam quam vocant Lauciaco"*, 807. On rapprochera ce toponyme du nom de la section cadastrale actuelle, "Lieussec-Camp Redon Nord".